

CRITERIUM PROVINCIAL JEUNES

Local : **Centre Namurois des Sport, Avenue de Tabora, 21 – 5000 NAMUR**

Horaire : **Présence obligatoire une demi-heure avant le début de la série.**

lundi 02/11/2020

- 10 H 00 : phase éliminatoire Préminimes
- 11 H 00 : phase éliminatoire Minimes
- 12 H 00 : phase éliminatoire Cadet(te)s
- 13 H 00 : phase éliminatoire Junior(e)s
- 14 H 00 : phase éliminatoire Espoirs -21 ans filles & garçons
- 13 H 30 : phase finale Poussin(e)s
- 15 H 00 : phase finale Préminimes et Minimes.
- 16 H 00 : phase finale Cadet(te)s
- 17 H 00 : phase finale Junior(e)s
- 17 H 30 : phase finale Espoirs -21ans

NOM : PRENOM :

Date de naissance :/...../..... Sexe : Classement :

Adresse : N° :

Code Postal : Localité :

Téléphone :/ GSM :/

E-mail :

CLUB : Indice : N..... N° Licence :

Pré-qualifications pour la phase finale (seuls les joueurs prévenus sont dispensés de la 1^{ère} phase)

- Juniors : au maximum, les 6 joueurs inscrits ayant le plus haut classement
- Cadets : au maximum, les 6 joueurs inscrits ayant le plus haut classement
- Minimes : au maximum, les 4 joueurs inscrits ayant le plus haut classement
- Préminimes : au maximum, les 2 joueurs inscrits ayant le plus haut classement

La phase finale est supprimée lorsqu'il y a moins de 13 inscriptions.

Le droit d'inscription s'élève à 6 €.

L'absence prévenue sera sanctionnée d'une redevance administrative de 10 € (inscription comprise).

L'absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 20 € (inscription comprise).

Tout paiement non effectué par le joueur dans le délai fixé sera suivi d'une perte de qualification jusqu'à paiement du montant réclamé.

Signature du participant

Signature des parents ou tuteur
(obligatoire pour les mineurs d'âge)

Ce formulaire est à transmettre, complété et signé **avant le vendredi 23 octobre 2020 (mail ou courrier)**

L'inscription peut se faire en ligne : <https://resultats.aftt.be/>

Pascal NOEL
Rue Saint-Roch, 43
5670 NISMES
E-mail : pascal.noel.cpn@gmail.com